

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AC33

présenté par

M. Juanico, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Tolmont, Mme Victory, M. Aviragnet,
 Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout,
 M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib,
 M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Pires Beaune, M. Potier,
 M. Pueyo, Mme Rabault, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe et
 M. Vallaud

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	324 000 000	0
<i>Dont titre 2</i>	324 000 000	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	324 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	324 000 000	324 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'enseignement secondaire subira une baisse de 2 650 postes (2 250 emplois d'enseignants du second degré public et 400 emplois d'enseignants stagiaires), alors même que selon les prévisions de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation nationale publiées en mars 2018, 40 229 élèves supplémentaires sont attendus dans le second degré à la rentrée 2019, dont 38 308 au collège.

L'Éducation nationale, comme la Justice ou l'Intérieur, devait initialement être épargnée par ces suppressions de postes. Le budget 2019 a rompu avec cette promesse, ce ministère supportant à lui seul 43,5 % des suppressions de postes dans la fonction publique d'État en 2019.

Une nouvelle fois, ce que donne le Gouvernement d'un côté, il le prend de l'autre. Cela n'est pas acceptable. Les créations de postes dans le primaire ne doivent pas se réaliser au détriment de l'effort pour le secondaire.

Plutôt que de supprimer des postes, le groupe Socialistes et apparentés propose de rétablir les postes voués à être supprimés et d'en créer 1 350 en plus pour la prochaine année scolaire afin d'accompagner la hausse des effectifs dans le second degré de plus de 40 000 élèves. Cela représente pour 2019 un effort de 324 millions d'euros (212 millions pour revenir sur la suppression des 2 650 voulue par le Gouvernement et 108 millions pour créer 1 350 postes supplémentaires).

Pour ce faire, cet amendement :

- flèche 324 000 000 euros en AE et CP vers l'action n°01 « Enseignement en collège » du programme n°141 « Enseignement scolaire public du second degré » ;
- réduit de 324 000 000 euros en AE et CP l'action n°08 « Logistique, système d'information, immobilier » du programme n°214 « Soutien de la politique de l'Éducation nationale ».

Cet amendement n'a pas vocation à diminuer de près de la moitié des crédits de l'action « Logistique, système d'information, immobilier » mais, pour se conformer aux règles de recevabilité financière des amendements parlementaires, il est nécessaire de prévoir la suppression de crédits d'un autre programme de la même mission, à due concurrence, seul le Gouvernement pouvant lever ce gage.